



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 8 novembre 2022

L'an deux mil vingt-deux, le huit novembre, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de la Ville d'Ingré, sous la Présidence de Christian DUMAS, Maire d'Ingré.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29
Nombre de conseillers municipaux présents : 21
Nombre de votes contre : 0
Nombre d'abstentions : 0
Nombre de votes pour : 27
Nombre de suffrages exprimés : 27

Date de convocation du Conseil Municipal le 2 novembre 2022

Présents : Christian DUMAS, Arnaud JEAN, Hélène LORME, Claude FLEURY, Hélyette SALAÛN, Magalie PIAT, Michel PIRES, Estelle MONTES, Michèle LUCAS, Philippe MAUGUIN, Thierry BLIN, Émilie BRICOUT, Aurore PRIEST, Christine CABEZAS, Maël DIONG, Jean-Luc BERNARD, Sandrine RIGAUX, Thierry GOMES, Benoît COQUAND, Laetitia NATIVELLE et Aurore MARTIN.

Absents excusés :

Franck VIGNAUD, ayant donné son pouvoir à Michèle LUCAS,
Laurent JOLLY, ayant donné son pouvoir à Christian DUMAS,
Nora BENACHOUR, ayant donné pouvoir à Maël DIONG,
Éric SIGURE, ayant donné pouvoir à Hélyette SALAÛN,
Estelle MARCUARD, ayant donné pouvoir à Estelle MONTES,
Yann GRISON, ayant donné pouvoir à Jean-Luc BERNARD,
Delphine GUY, ayant donné pouvoir à Hélène LORME,
Guillem LEROUX, ayant donné pouvoir à Sandrine RIGAUX.

Début de la séance : 19h00

Fin de la séance : 19h41

Secrétaire : Maël DIONG

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

DL.22.069 - Mandat spécial pour une mission à DRENSTEINFURT – Décembre 2022

Christian DUMAS expose :

Le 10 mai 2016, le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité la création d'un jumelage avec la Ville de Drensteinfurt, en Allemagne.

La Ville d'Ingré a accueilli, les 1^{er}, 2 et 3 Septembre 2017, une délégation de 17 habitants de Drensteinfurt, composée de son maire, Carsten Grawunder, d'élus, de membres d'association et du Comité de Jumelage. Ce week-end a été l'occasion de confirmer la volonté des deux Villes de créer un échange durable.

En décembre 2017, Carsten Grawunder avait invité officiellement la Ville d'Ingré à venir découvrir Drensteinfurt.

Suite à ces échanges, le Maire de Drensteinfurt a invité une délégation ingréenne à venir assister à la « Schützenfest » du 15 au 17 juin 2018. Date à laquelle une charte d'amitié a été signée.

Afin de prolonger ces échanges et dans une continuité naturelle, Christian Dumas, le Maire d'Ingré a reçu une délégation allemande du 7 au 10 mai 2019 afin de signer le serment de jumelage avec la ville de Drensteinfurt en compagnie des représentants de Castel Maggiore, ville jumelée avec Ingré.

Dans un contexte ralenti par la pandémie, le Maire de Drensteinfurt a invité une délégation ingréenne afin de signer le serment de jumelage qui nous lie lors d'un événement festif qui a eu lieu le 27 août 2022.

Désireux de relancer les échanges, Monsieur le Maire assistera au marché de Noël de Drensteinfurt du vendredi 2 au dimanche 4 décembre 2022

Aussi, il est proposé de donner un mandat spécial à Monsieur Christian DUMAS, Maire d'Ingré.

Conformément à l'article 2123-18 du Code général des Collectivités Territoriales (CGCT), les élus doivent avoir un mandat spécial de la part du Conseil municipal pour la durée de ce déplacement. Ce mandat spécial correspond à une mission accomplie dans l'intérêt des affaires communales, en dehors de l'exécution habituelle des fonctions dont l'élu est investi. Il permet le remboursement des frais nécessaires à l'exécution du mandat spécial (hébergement, restauration, transports, assurances, visites, ...).

Après présentation en Commission Générale du 17 octobre 2022, il est proposé aux membres du Conseil Municipal :

- de donner mandat spécial à Monsieur le Maire ;
- d'autoriser la prise en charge des frais inhérents à l'exécution du mandat spécial, à hauteur de 1 500 € pour Christian DUMAS

Le Maire ne prend pas part au vote.

Après délibération, le Conseil Municipal **adopte à l'unanimité** les propositions du rapporteur.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

INGRE, le **09 NOV. 2022**

Acte rendu exécutoire après transmission au Représentant de l'État le :

Publication le : **09 NOV. 2022**

Notification le : **09 NOV. 2022**

09 NOV. 2022



Le Maire

Christian DUMAS



BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : VILLE INGRE

Utilisateur : Le Tumelin SYlvie

Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	DL_22_069
Date de la décision :	2022-11-08 00:00:00+01
Objet :	Mandat spécial pour une mission à Drensteinfurt - décembre 2022
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	5.6.2 - Mandats spéciaux et frais de déplacements
Identifiant unique :	045-214501694-20221108-DL_22_069-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
045-214501694-20221108-DL_22_069-DE-1-1_0.xml	text/xml	928
Nom original :		
DL.22.069 - RH - Mandat spécial pour une mission à DRENSTEINFURT – Décembre 2022.pdf	application/pdf	305036
Nom métier :		
99_DE-045-214501694-20221108-DL_22_069-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	305036

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	9 novembre 2022 à 15h29min22s	Dépôt initial
En attente de transmission	9 novembre 2022 à 15h29min23s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	9 novembre 2022 à 15h29min25s	Transmis au MI
Acquittement reçu	9 novembre 2022 à 15h29min35s	Reçu par le MI le 2022-11-09